



BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 5

Horaires d'ouverture mairie ☎ 05 55 25 48 46

mardi de 14h à 16h30 et jeudi de 9h à 12h

www.saint-bazile-de-meyssac.fr

mbazilemeyssac@wanadoo.fr

Le petit mot du Maire : Bonjour à tous !

La pandémie semble reculer, ce qui va nous permettre de reprendre une vie presque normale. Cependant, il nous faut rester prudent.

Cette année nous allons renouer avec la tradition, célébrer le 11 Novembre avec tous les habitants de la commune. Par la même occasion, nous célébrerons les cent ans de notre monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, nous inaugurerons l'exposition avant de prendre le verre de l'amitié. Prenez soin de vous et au 11 novembre.

Éric CISCARD

1921 – 2021

CENTENAIRE DU
MONUMENT AUX MORTS
DE SAINT BAZILE



Exposition à la salle de la mairie
jeudi 11 novembre de 12h à 17h,
samedi 13 et dimanche 14 de 14h à 17h

Appel à candidatures



Pour en savoir plus,

L'association A.B.C.
est en sommeil. Elle a
besoin d'un(e) président(e), un(e)
trésorier(e), un(e) secrétaire pour
continuer à exister.

contactez Benoît au 06 73 18 51 14



Plus encore au cours de cette période difficile, les associations jouent un rôle irremplaçable, largement reconnu par les Français. Dans les villages, au plus proche des habitants de toutes les générations, elles sont particulièrement actives et utiles au quotidien.

En Corrèze, elles sont entre 5 500 et 6 000, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs...



La bibliothèque est ouverte
le premier samedi du mois de 14 à 17 heures

1300 livres, 60 CD, 100 DVD

vous y attendent !

Jeux de société pour s'amuser !

Boules de pétanques

à votre disposition !



PETANQUE



Le Pays de la Vallée de la Dordogne Corrèzienne s'engage pour l'amélioration des forêts privées

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public au service des propriétaires forestiers et des territoires dans

un objectif de développement de la gestion durable des forêts privées.

Le CRPF en partenariat avec le Pays Vallée de la Dordogne Corrèzienne mène une action de redynamisation de la forêt privée des 64 communes du Pays. Elle consiste à vous proposer un diagnostic gratuit de vos parcelles boisées qui vous permettra de retrouver vos limites, connaître les espèces d'arbres présentes sur vos parcelles et les éventuels travaux à entreprendre pour gérer vos bois. Le CRPF peut aussi vous faire bénéficier d'aides pour réaliser certains travaux.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

M. Quentin CHAFFAUX, technicien forestier CRPF

Animateur PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne

06 07 85 99 74

quentin.chaffaux@crpf.fr